



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

## AVIS AU PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT VGR-736

#### **PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES VISANT À FAVORISER LA CONSTRUCTION, LA RÉNOVATION ET LA LOCATION ANNUELLE DE LOGEMENTS LOCATIFS SERVANT À DES FINS RÉSIDENTIELLES**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** par la soussignée greffière de la Ville de Grande-Rivière,

**QUE** : Lors de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2024, le conseil municipal a adopté le règlement VGR-736;

**QUE** :Ce règlement est disponible à la consultation sur le site Internet de la Ville ainsi qu'au bureau de la greffière;

**QUE** :Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 19<sup>ième</sup> jour de juin 2024.

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, Greffière



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR VGR-736



#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public **ENTRÉE EN VIGUEUR VGR-736** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 19<sup>e</sup> jour de juin 2024, conformément à la Loi.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19<sup>ième</sup> jour de juin 2024*

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière  
Ville de Grande-Rivière